

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20251017_P128
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article
L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-
Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil
Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations
du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

**Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux de création d'un
immobilier locatif sur une ancienne friche industrielle sur la commune d'Aurec-sur-
Loire en faveur de l'entreprise FRAISSES et Fils et de l'entreprise SUPER_Lot n°15
Photovoltaïque**

Le Président,

N° 20251017_P_128

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **FRAISSES ET FILS**

Pour les travaux de création d'un immobilier locatif sur une ancienne friche
industrielle sur la commune d'Aurec-sur-Loire_Lot n°15 photovoltaïque.

-

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Pose de plots**

D'un montant maximum de

- **8 232.00 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**SUPER
ZAC DU TISSOT
42530 SAINT-GENEST-LERPT**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Aucun exemplaire unique de l'acte d'engagement ou de certificat de cessibilité
concernant le marché n'a été délivré.

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 Octobre 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20251017-20251017_P_128-AU
Reçu le 23/10/2025

Le Président

Frédéric

